Discours présidentiel et concordance de temps

Par Vĩnh Đào, JJR 61

La tuerie dans les bureaux du journal *Charlie Hebdo* à Paris le 7 janvier et les journées de traque qui s'ensuivirent ont plongé la France dans une lourde atmosphère de crise sans précédent. La tragédie a connu un dénouement provisoire après les assauts contre les terroristes retranchés dans une imprimerie à Dammartin-en-Goële et dans une épicerie casher à la porte de Vincennes le 9 janvier.

D'après des opinions quasi unanimes, le président de la République François Hollande a plutôt bien géré la situation pendant cette période de crise grave. Grâce à cela, le chef de l'État a bénéficié d'une remontée spectaculaire de 21 points de popularité dans des sondages réalisés après les attentats.

Le soir du 9 janvier, François Hollande s'est exprimé à la télévision pour revenir sur les assauts et les libérations d'otages de la journée, en saluant la France qui "a fait face" et remerciant le travail des gendarmes et policiers, ainsi que tous ceux qui avaient participé à ces opérations. Il a également annoncé la tenue d'une "marche républicaine" contre le fanatisme et la barbarie qui aurait lieu dimanche 11 janvier. Par la même occasion, il a annoncé la venue d'un nombre important de chefs d'état étrangers qui se joindraient à lui lors de cette manifestation:

"*De nombreux chefs d'Etat et de gouvernement ont voulu du monde entier nous exprimer leur solidarité. Plusieurs m'ont fait savoir qu'ils* seront *là lors du grand rassemblement de dimanche. Je serai avec eux*."

Discours télévisé de François Hollande le 9 janvier 2015.

Laissons de côté le climat de concorde nationale suite aux attentats pour jeter un œil critique sur le côté grammatical du verbe présidentiel. Le futur (*ils seront là*) employé dans une phrase dont la proposition principale est au passé est pour le moins étonnant. Les règles de la concordance de temps exigent en effet l'emploi du conditionnel pour exprimer un futur dans le passé. En revanche, l'emploi du futur dans la phrase qui suit (*je serai avec eux*) est parfaitement justifié, car le discours est resitué au présent.

Considérons les deux phrases suivantes:

Il pense qu'il ne va rester que quelques mois à Paris et qu'il rentrera chez lui avant la fin de l'année.

Il pensait qu'il n'allait rester que quelques mois à Paris et qu'il rentrerait chez lui avant la fin de l'année.

Dans ces exemples, le futur est correctement utilisé pour exprimer un fait à venir dans une phrase dont la proposition principale est au présent, et le conditionnel utilisé normalement dans une phrase dont la proposition principale est au passé.

Dans la phrase telle qu'elle est formulée par François Hollande, on ne peut même pas prendre pour prétexte qu'il s'agit du langage parlé pour tenter de justifier l'emploi du futur dans ce cas. Même dans un français parlé quelque peu soigné, on est tenu de respecter la concordance de temps. L'emploi du futur dans une phrase au passé représente un pis-aller qui choque encore les oreilles.

Rappelons que le conditionnel a deux valeurs:

- la première valeur est modale: il exprime un fait éventuel ou irréel. Il s'emploie encore pour marquer un doute, une simple imagination transportant les évènements dans le domaine de la fiction, ou encore pour marquer l'atténuation, quand l'idée est présentée comme un simple souhait, etc.
- la deuxième valeur est strictement temporelle, c'est-à-dire qu'il exprime un futur vu d'un point de vue du passé. Comparons ces deux phrases:

Je suis sûr qu'il viendra, dès qu'il aura terminé son travail.
J'étais sûr qu'il viendrait, dès qu'il aurait terminé son travail.

Dans le premier cas, l'affirmation est formulée au présent, le futur simple (*il viendra*) exprime une action ou un état qui surviendra seulement dans un temps à venir: le futur antérieur (*il aura terminé*) exprime un fait futur, antérieur à un autre présenté au futur simple.

Dans la deuxième phrase, la proposition principale est au passé, le conditionnel présent (*il viendrait*) exprime le futur dans le passé, tandis que le conditionnel passé (*il aurait terminé*) exprime l'antériorité par rapport à une action au conditionnel présent.

Pour revenir à la phrase du discours présidentiel, il y a plusieurs formulations possibles:

- *Plusieurs me font savoir qu'ils seront là lors du grand rassemblement de dimanche. Je serai avec eux.* (Proposition principale au présent, le futur simple pour exprimer une action à venir).
- *Plusieurs m'ont fait savoir: "Nous serons là" lors du grand rassemblement de dimanche. Je serai avec eux*. (Emploi du discours direct, reproduisant textuellement les paroles dites).
- *Plusieurs m'ont fait savoir qu'ils seraient là lors du grand rassemblement de dimanche. Je serai avec eux.* (Proposition principale au passé, avec concordance de temps correcte).

Si François Hollande a su gérer d'une façon satisfaisante la crise des attentats, la gestion de son discours a été nettement moins bien maîtrisée.

V.Đ. *Janvier 2015*